

AB DISTRIBUTION
Société par Actions Simplifiée (SAS)
Au capital de 5000 euros
Siège social : 3 PLACE DES TILLEULS
929 668 630 R.C.S. Lorient

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2024

Date : le dix-neuf décembre deux-mille-vingt-quatre

Lieu : Inguiniel

Réunion des associés de la Société :

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société AB DISTRIBUTION (ci-après la « Société ») s'est réunie à l'initiative du Président.

Associés présents :

M. HEMMID ALI, 2500 actions
M. AHTOUCH BRAHIM, 2500 actions

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Modification de la date de clôture de l'exercice social.
- Modification corrélative des statuts.

Délibérations :

Première résolution : Modification de la date de clôture de l'exercice social

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide que la date de clôture de l'exercice social sera fixée au 30 juin de chaque année, à compter du premier exercice social.

Par exception, le premier exercice commencera le 1er juillet 2024, date de début d'activité de la Société, et se terminera le 30 juin 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Modification corrélative des statuts

En conséquence de la première résolution, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 32 des statuts comme suit :

ARTICLE 32 - EXERCICE SOCIAL

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1er juillet et finit le 30 juin. Par exception, le premier exercice commencera le 1er juillet 2024, date de début d'activité de la Société, et se terminera le 30 juin 2025.

Les statuts mis à jour sont signés par le Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Clôture de la séance

Plus aucune question n'étant inscrite à l'ordre du jour, la séance est levée à 10H 36MIN.

Signatures :

M. HEMMID ALI, Président de la Société



M. AHTOUCH BRAHIM, Directeur Générale

